



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Le C2D Construisons le Développement de Demain

Ministère de la Culture et de la Francophonie

Projet C2D Culture

Appel à candidature pour le Recrutement d'un Responsable Infrastructure pour la Cellule de Suivi de Projet (CSP-C2D Culture)

Projet d'appui aux Industries Culturelles et Créatives en Côte d'Ivoire (ICC)

1. Contexte

Les Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), signés en 2012, 2014 et 2021 entre la République française et la République de Côte d'Ivoire, définissent le cadre général d'application et de mise en œuvre de l'effort bilatéral additionnel de la France relatif aux créances françaises d'aide au développement, en complément des mesures d'annulation de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire décidées par l'ensemble des bailleurs de fonds dans le cadre de l'initiative PPTE et du Club de Paris.

Ces deux C2D ont permis le financement de projets dans divers secteurs d'intervention pour un montant de 85 M€ (55,7 Mds FCFA).

Dans la continuité des deux premiers C2D, la République française et la République de Côte d'Ivoire ont décidé en septembre 2021 la mise en œuvre d'un 3^{ème} C2D d'un montant de 750 milliards de FCFA soit environ 1,143 milliards d'Euros. Au titre de ce 3^{ème} C2D, il a été dédié au secteur des ICC une enveloppe de **17,2M€** soit **11,3 Mds FCFA**.

Le Projet Culture Côte d'Ivoire financé sur fonds du C2D s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2021-2025). Il a pour objectif de contribuer à accélérer la croissance des ICC ivoiriennes en termes d'offre culturelle et de potentiel d'emploi.

Le projet vise 4 objectifs spécifiques :

- Améliorer l'accès des habitants de Bouaké à la culture via la réhabilitation du Centre Culturel Jacques Aka (CCJA) et le renforcement de sa gestion/programmation. La réhabilitation du CCJA permettra de réduire les inégalités d'accès à la culture à l'échelle du territoire ivoirien.
- Appuyer le développement économique de la filière ICC en soutenant sa structuration et sa professionnalisation (formations professionnelles, incubation pour les entrepreneurs).
- Renforcer la gouvernance du Ministère de Culture et de la Francophonie dans la mise en œuvre de sa stratégie ICC, et permettre à ses services de piloter la politique culturelle
- Promouvoir l'autonomisation et la sécurité des femmes dans les ICC en Côte d'Ivoire à travers l'entrepreneuriat, la prise en compte effective de l'égalité femme-homme dans les instances de gouvernance et la réduction des violences basées sur le genre



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



L'ensemble des activités du projet est coordonné par la Cellule de Suivi de projet (CSP C2D Culture) du Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF) qui a la maîtrise d'ouvrage du Projet C2D Culture.

Le présent appel à candidatures a pour objectif de recruter un Responsable Infrastructure pour assurer le suivi des chantiers de réhabilitation/construction du CCJA pour le compte de la maîtrise d'ouvrage.

2. Tâches et Responsabilités DU RESPONSABLE INFRASTRUCTURE

Sous l'autorité du Responsable de la CSP C2D Culture et en étroite collaboration avec tous les membres de la CSP, la mission du Responsable Infrastructure consistera à assurer la gestion technique des infrastructures du Projet C2D ICC.

Dans le cadre du projet seront recrutés en 2024 (appel d'offre) :

- Une maîtrise d'œuvre (MOE conception/supervision) pour l'ensemble du site
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AT/AMO) sur la composante 1 (infrastructure, aménagement paysager et équipement technique)

A ce titre, il est notamment chargé de :

- Piloter les prestations du MOE et AT/AMO sur les parties techniques liées à réhabilitation/construction du CCJA, à la fois pendant la phase étude et la phase travaux.
- Participer à l'élaboration des termes de références et des demandes de propositions pour le recrutement du bureau de contrôle technique ;
- Piloter la mise en œuvre sur le terrain des activités relatives à la réhabilitation des infrastructures du Centre culturel Jacques Aka de Bouaké en liaison avec les services concernés du MCF, notamment la Direction des Infrastructures, des Equipements et de l'Équipement Culturel (DIEC) ;
- Superviser l'exécution de la réalisation des travaux ou activités sur le terrain ;
- Contribuer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé du projet (PTAB) ;
- Élaborer un chronogramme pour chacune des activités identifiées et veiller au respect des délais fixés à cet effet ;
- Suivre les prestations des Maîtres d'Œuvre des travaux et de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ;
- Rédiger un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux d'infrastructures ;
- Veiller au respect des contrats ou conventions passés entre la CSP C2D ICC et les prestataires ;
- Prendre part à toute autre activité en rapport avec la mise en œuvre du volet infrastructure du Projet C2D Culture.
- Assurer le lien avec les équipes techniques de la commune sur le calendrier des travaux



- Participer au recrutement des entreprises travaux et équipement (élaboration du DAO sur la partie technique en lien avec la MOE et l'AMO, participation à l'analyse des offres des entreprises et rédaction du rapport d'évaluation)
- Représenter la CSP ICC aux réunions techniques et de chantiers ;
- Valider les décomptes provisoires et définitifs des entreprises élaborés par les entreprises et validés par le maître d'œuvre ;
- Organiser les réceptions provisoires et définitives des travaux et du mobilier, en lien avec le maître d'œuvre ;
- Archiver sous forme électronique et physique toutes les études y compris les plans de recollement

3. Qualifications et Expériences Requises

Les personnes intéressées devront :

- Être titulaire d'un Bac + 4 au moins en Génie Civil/ Bâtiment/architecture ;
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans des travaux de construction bâtiments, au sein d'une maîtrise d'œuvre ou pour le compte d'une maîtrise d'ouvrage. Les atouts suivants seront appréciés :
 - ✓ Une expérience dans la construction/réhabilitation d'équipement recevant du public (en maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage)
 - ✓ Une expérience dans un projet financé par l'AFD, la Banque Mondiale ou un organisme culturel
- Disposer d'une bonne capacité en communication et en rédaction de rapports techniques ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels courants (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et une bonne aptitude à communiquer par écrit ;
- Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le poste est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire, et aux candidats indépendants, qui répondent aux critères ci-dessus. Il s'agit d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration publique.



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tout candidat fonctionnaire ou agent de l'Etat devra s'engager à fournir une attestation écrite de son ministère attestant qu'il bénéficie d'un détachement et qu'il est autorisé à travailler à temps complet, en dehors de son poste officiel antérieur.

5. Durée de la Mission

Le Responsable Infrastructure sera recruté pour une durée d'un an avec une période d'essai de six (6) mois, renouvelable. La confirmation en fin de période d'essai ne peut intervenir que si les performances sont jugées satisfaisantes après évaluation faite par le Coordonnateur de la CSP Culture.

6. Critère de performance

L'efficacité et les performances du Responsable Infrastructure seront mesurées, entre autres, suivant les critères suivants :

- le respect des délais d'exécution des tâches qui relèvent de sa responsabilité ;
- la qualité des documents élaborés dans le cadre des procédures C2D et tout autre document soumis à sa revue et/ou à sa signature ;
- la qualité du suivi de l'exécution des projets et activités inscrits dans le PTAB (Plan de Travail Annuel Budgétisé) ;
- la maîtrise et le respect des procédures aussi bien nationales que celles issues des directives du C2D;
- le respect des délais des tâches effectuées.

7. Dossier de Candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- (i) une lettre de motivation signée adressée à Madame la Ministre de la Culture et de la Francophonie ;**
- (ii) un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant qu'il dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission telle que listées aux points 2 et 3 ci-dessus, avec mention de trois références professionnelles (incluant les contacts de celles-ci) ;**
- (iii) une copie légalisée des diplômes et tout autre document justifiant de son expérience avérée dans un poste similaire.**

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le **15 juillet 2024 à 16 heures 30mn TU**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de Responsable Administratif et Financier à la CSP Culture : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature ». L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

Direction des Ressources Humaines (DRH) - MCF



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Plateau Cité Administrative, Tour E – 19^{ème} étage, porte 49

Email: jckouamedje@gmail.com - Tél. : 07 48 12 70 82 (Secrétariat DRH)

Une fiche de réception des dossiers de candidature sera disponible.

NB : Toute candidature reçue hors délai ou sous pli ouvert sera rejetée.

8. Procédure de sélection

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- (i) une phase 1 de présélection par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission à l'issue de l'analyse des résultats de cet appel ;
- (ii) une phase 2 de sélection par la réalisation d'un entretien avec chaque candidat présélectionné et d'un cas pratique. Le candidat retenu à l'issue de cette phase de sélection sera invité pour les négociations en vue de la signature du contrat de travail.

NB : -Seuls les candidats présélectionnés en phase 1 seront contactés pour la phase 2 de sélection.

- Le candidat retenu devra être disponible dans les meilleurs délais pour sa prise de fonction.